

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 26 Septembre

## La Politique et les Partis

Il est bien difficile aux partis et aux hommes politiques d'être justes les uns pour les autres.

Le mois dernier, deux anciens Ministres, l'un à Commercy et l'autre à Figeac, préconisent l'« Union républicaine » et recommandent une même formule politique « Ni révolution, ni réaction ».

Je prends alors les journaux, qui chaque jour, réclament l'application de ce programme : les uns louent le discours de Commercy et blâment celui de Figeac, tandis que les autres louent le discours de Figeac et blâment celui de Commercy.

Quelle belle chose que la politique ainsi comprise !

Aujourd'hui les épithètes de réactionnaire, conservateur, rallié, modéré, progressiste, radical, socialiste, collectiviste, sont prises, ou données, avec des sens différents pour chacune, par les hommes et par les partis, pour mieux se tromper et s'accuser les uns les autres, souvent aussi pour abuser le public et les électeurs.

L'un dit : « Il n'y a que deux partis, celui du passé et celui de l'avenir », et il ajoute : « Qui n'est pas radical ou socialiste est donc réactionnaire ».

L'autre riposte : Il n'y a que deux partis : celui de l'ordre et celui du désordre » et il conclut : « Qui n'est pas conservateur ou modéré, est donc réactionnaire ».

Celui-ci demande qu'on donne plus d'autorité au Gouvernement et que l'Etat exerce une discipline et une surveillance plus grandes sur les individus, intervienne plus fréquemment et plus attentivement dans les rapports des hommes entre eux ? C'est un ennemi de la liberté !

Celui-là demande qu'on laisse les hom-

mes absolument indépendants, qu'on les affranchisse de toute tutelle et de toute entrave, que l'Etat ignore le plus possible, les rapports qu'ils ont entre eux ; qu'on restreigne l'omnipotence du pouvoir central ; qu'on accorde quelque autonomie aux pouvoirs locaux ? C'est un ami de l'anarchie !

Ou bien encore, on oppose le vieux parti républicain, le vieil esprit républicain à « l'esprit nouveau », lequel est d'ailleurs aussi vieux que l'autre.

Puis, selon les hasards ou les besoins de la politique du jour, on classe les hommes dans tel ou tel parti ; on les catalogue, on les étiquette, comme un garçon de laboratoire ferait d'un bocal, sans se soucier de « la liqueur qui est dedans enfermée ».

Après avoir catalogué les hommes, on en fait autant des groupes d'hommes, des assemblées, des ministères, des gouvernements.

Après avoir dit : « Il n'y a que deux partis », on dit : « Il n'y a que deux politiques » ; et l'on somme les Cabinets et les Chambres, d'adopter l'une et de repousser l'autre.

Avec le mot : « La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas » on a fait successivement ceux-ci : « La République sera — opportuniste — radicale — socialiste —, ou elle ne sera pas. »

Et tout cela, n'est-ce pas ? revient à dire : « Il y a deux doctrines, deux politiques, et par suite deux partis : le bon, qui est celui auquel j'appartiens, et le mauvais qui est l'autre. »

N'en déplaise aux publicistes à courte vue et aux polémistes intéressés — il y en a eu de tout temps — je dirai qu'un pareil langage sent le fanatisme et l'intolérance. Cette théorie du bloc est d'un jacobinisme étroit et sectaire. Qu'il soit rouge ou blanc, je ne me sens pour lui aucun goût. Fussent-ils mes amis, je ne saurais approuver les hommes qui, mettant l'absolu dans la politique, excommunient tous ceux qui ne sont pas de leur église — ce n'est souvent qu'une chapelle — et proclament qu'en dehors d'eux et de leurs doctrines, il ne saurait y avoir

qu'iniquité sociale, servitude et obscurantisme, jamais de lumière, ni de liberté, ni de progrès —.

Nous avons vu — il y a longtemps — quelques ministres qui parlaient ainsi, et dont pourtant l'œuvre politique a été vide et nulle. — Sans doute ils croyaient que leur personne était une solution. Eux et leurs amis étant en place, le problème politique et social n'était-il pas résolu pour le mieux ?

Voilà donc où se ravale aujourd'hui la politique. A des questions de personnes. X... n'est pas loin de penser comme Y... ; mais il faut bien s'en distinguer et pour cela agir ou du moins parler autrement. — On se fait une opinion comme on forgerait une arme, quitte à en changer si l'arme s'use ou si l'opinion se démode.

On l'a bien vu lors de la discussion des dernières lois financières — Tel avait repoussé en 1895 l'impôt sur la rente qui l'acceptait en 1896 — Tel autre l'avait réclamé et voté en 1895 qui, en 1896, le trouvait abominable et en prenait texte pour barrer la route à la réforme fiscale.

C'est ainsi qu'au Parlement on tient compte des principes et des opinions ! Au reste, il en est de même à peu près partout dans le pays. Je le vois dans la région du Nord dont je suis ; dans l'Ouest que je parcours à cette heure ; et je recevais ces jours-ci d'un fonctionnaire d'un département du Centre, où les modérés sont aux prises avec les radicaux, les lignes suivantes : « Je me tiens en dehors des luttes de parti qui ne sont ici que des luttes de personnes ; au fond tous ont à peu près les mêmes vues ; mais l'un s'intitule radical pour se différencier d'un adversaire personnel, qu'il qualifie alors de réactionnaire ; un autre se dit modéré pour se distinguer d'un rival, qu'il classe alors comme socialiste ».

Quant à la doctrine, il semble que personne n'en a cure ! Il faudrait pourtant s'en soucier. Car on ne peut pas longtemps, sans grand péril, se passer de principe et de méthode pour diriger ses actes, en politique

aussi bien qu'en toute autre chose de ce monde.

Mais où est la vérité ? Cherchons-la, non parmi les politiciens, chez qui nous risquerions de ne pas la trouver ; mais plutôt chez les philosophes ; demandons-la à la science qui, quoiqu'on dise, ne fait pas faillite. Elle ne paraît le faire qu'à ceux qui lui présentent des billets qu'elle n'a pas souscrits.

La science sociale nous apprend que deux tendances fondamentales se partagent l'esprit humain, qu'on considère l'individu ou les peuples, et que la paix sociale ne peut exister, si l'on s'abandonne exclusivement à l'une ou à l'autre de ces deux tendances ; on ne l'obtient que si l'on fait à toutes deux leur part légitime dans le Gouvernement des nations. De ce juste équilibre résulte l'harmonie ou la paix.

L. BOUDENOOT,  
Député du Pas-de-Calais.

## L'éloquence de M. Doumer

Deux fois par semaine environ, l'agence Havas transmet aux journaux le compte-rendu d'une conférence faite, en province, par M. Doumer. L'ancien ministre des finances emploie bien son libre parcours de chemin de fer ; il va d'Auxerre à Rodez, de là à Toulouse, etc., et il parle abondamment partout. On l'applaudit ; quand on a peu de distractions dans une ville, c'en est une que d'entendre une conférence quelle qu'elle soit, et il ne faudrait pas prendre ces applaudissements pour une adhésion aux doctrines soutenues par le conférencier ; il recueille des applaudissements comme un artiste habile, et voilà tout. Il y a pourtant des républicains, que cette activité dévorante et cette éloquence de M. Doumer pourraient amener à un peu d'admiration pour l'éloquence radicale ; les phrases sonores et les affirmations audacieuses séduisent si facilement les gens ! A ceux-là se recommande tout spécialement la lecture

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 60

## HAINES MORTELLE

PAR  
A. DES ORMEAUX

TROISIEME PARTIE  
LA RENCONTRE

### Le crime

Nous verrons bien si quelque chose sera plus fort que ma haine ! si votre Providence, qui n'a pas su protéger contre ma vengeance, saura lui éviter mes coups.

A cette dernière lacheté, l'officier parvint à faire un mouvement, il agita ses lèvres décolorées, cherchant à rompre le baillon de glace qui l'empêchait de parler.

— Dubulle, murmura-t-il, je vous pardonne ! allez-vous-en, malheureux, on pourrait vous arrêter.

Et vaincu par ce dernier effort, épuisé par le sang qui coulait à flots de son horrible blessure, Savreux tomba sans vie aux pieds de son assassin.

Le misérable ne parut pas touché de ce suprême pardon, tombé des lèvres mourantes de l'homme qu'il avait torturé toute sa vie, son cœur de bête de proie n'éprouva aucun tressaillement, son âme haineuse aucun remords.

— Je crois que c'est fini, dit-il. Et ce fut tout.

D'une main preste il enleva les bijoux de l'officier et

l'or que contenaient ses poches.

— Là, fit-il, comme cela on croira à un crime, avec le vol pour mobile.

Et maintenant, en route, je reviendrai bientôt, ma besogne n'est pas encore finie par ici.

Il s'éloigna d'un pas précipité, sans un regard pour sa victime, sans un regret, sans un remords, prêt au contraire à commettre un autre crime. . . .

Après son audacieuse évasion, Dubulle était parvenu à gagner la brousse, malgré sa blessure et les dangers qu'elle recéléait pour lui depuis l'échec des Chinois qui avaient juré sa mort.

Mais l'or qu'il avait caché au pied du fort Kelung l'attirait irrésistiblement, il lui était nécessaire, d'ailleurs, pour continuer la lutte et mener sa vengeance à bonne fin.

Il n'avait plus à ce moment qu'une idée fixe, rentrer en France où l'absence de Savreux lui laissait le champ libre.

La mort de ce dernier, du reste, ne lui semblait qu'une question de temps, il espérait bien que le climat meurtrier et les Chinois auraient vite raison de l'officier déjà si maltraité.

Et il avait fait le rêve étrange d'épouser Mlle Mollien, il était résolu, pour arriver à son but, à avoir recours à tous les moyens, même au crime.

Soutenu par cette idée, convaincu que la fortune, sinon le honneur, était au bout de sa réussite, en possession de son trésor, il entreprit avec une énergie indomptable de se rendre de Kelung au port d'Hanoi, à travers un pays ravagé, désert, menacé à chaque instant de tomber aux mains des bandes de pillards qui infestaient le pays.

Il y parvint cependant et se rembarqua pour la

France.

Dès son retour il dressa ses batteries pour arriver promptement à ses fins.

Son plan était simple et plein d'audace : se présenter hardiment au Château-des-Pauvres, qu'il était parvenu à découvrir, demander sa main à la jeune fille et la menacer des plus épouvantables malheurs, dont le premier serait le meurtre de M. Mollien, si elle refusait.

Il espérait réduire la chaste enfant par la peur, et arracher à son amour filial un consentement que son cœur n'accorderait jamais.

Plusieurs fois même, il s'était présenté au Château-des-Pauvres dans le but unique d'étudier les dispositions intérieures de la propriété.

L'arrivée imprévue de Savreux qu'il croyait mort depuis longtemps était venue déranger ses projets, au moment où il allait les mettre à exécution et où il touchait aux dernières pièces de son trésor.

C'est alors qu'il avait résolu la mort du capitaine ! . . .

Au Château-des-Pauvres tout reluit du haut en bas, et la vieille demeure a pris un aspect riant, un air de fête inusité.

Dans la cour d'honneur, le coupé de M. Mollieu, rangé devant les marches de pierre du perron, attend l'heure du départ.

Sur son siège M. Prosper se tient raide, compassé, solennel, le furet à la cuisse, en cocher bien stylé.

Par la grande porte vitrée qui donne sur le parc M. Mollien vient de paraître donnant le bras à sa fille.

La démarche de l'ancien industriel est ferme, assurée, il redresse sans effort apparent sa haute taille voûtée par le chagrin, un contentement intérieur éclaire ses

traits fatigués d'un discret sourire, il semble très impatient et se dirige vivement vers sa voiture.

Louise, elle aussi, sous ses lourds vêtements de deuil paraît moins sombre, presque joyeuse.

La jeune fille a pris place à côté de son père dans le coupé rempli de fleurs destinées à la tombe de Mme Mollien.

— Au cimetière d'abord, mon bon Prosper, puis à la gare, dit-elle avec une voix qui a des résonances inaccoutumées.

— Oui, mademoiselle, répond le cocher, dont la bonne figure rougeâtre s'éclaircit d'un gai sourire.

Allons, ajoute-t-il, en poussant ses trotteurs ça va bien déjà, on ira encore mieux dans une heure.

Bercés par le trot cadencés, molleux des chevaux qui filent dans la direction du cimetière de Villers-le-Bel, M. et Mlle Mollien s'abandonnent à une douce rêverie peuplée d'images riantes, de perspectives heureuses.

L'ancien industriel est au comble de ses vœux, il n'a plus d'inquiétude sur le sort de sa fille, puisque Savreux est de retour et qu'il viendra tout à l'heure lui demander l'accomplissement de ses promesses.

Il peut mourir en repos, désormais Louise ne sera plus seule au monde, elle aura un protecteur sur le bras duquel elle pourra s'appuyer avec fierté et confiance.

Et voilà que par une étrange bizarrerie des forces de la nature, cette nouvelle du retour de Savreux, qu'il semblait attendre pour mourir, ranime tout à coup en lui le flambeau de la vie prêt à s'éteindre.

Il sent ses forces renaitre, il se reprend aux desirs de vivre, sa pensée s'envole en des rêves d'avenir.

— Eh bien ! fillette, demanda-t-il au bout d'un instant de silence, es-tu heureuse aujourd'hui que tes vœux

attentive de la dernière harangue de M. Doumer, celle qu'il a prononcée devant un auditoire éclairé et conquis d'avance : à Toulouse. On en trouve par exemple un compte-rendu dans un des journaux de Paris, où M. Doumer collabore ; or, jamais résumé de discours n'a été plus insignifiant et moins conforme à la réalité des faits.

M. Doumer, qui plaide pour les grandes réformes immédiates, devrait pouvoir offrir au peuple qu'il flatte, des idées et des formules neuves, originales, qui jettent une lumière vive sur le but où les radicaux tendent. Au lieu de cela, M. Doumer a tout simplement l'air de débiter une conférence composée de phrases empruntées à un manuel de Joseph Prudhomme, bon citoyen, bon patriote. Il déclare notamment « qu'il n'y a que deux politiques : il faut être à gauche ou à droite ». On s'en était déjà douté avant lui, et ce n'est pas cela qui nous éclaire au sujet de l'âge d'or radical qui nous est promis. M. Doumer continue en affirmant « qu'on ne peut rester immobile, car l'immobilité c'est la mort, et qui ne veut pas aller en avant va forcément en arrière ». Calino, le légendaire personnage auquel on attribue toutes les bourdes des almanachs populaires, ne tient pas d'autre langage que celui-là ! Voilà comment M. Doumer est éloquent à peu de frais. Mais il y a mieux : il y a certaines erreurs de fait que M. Doumer ne craint pas de propager et auxquelles il faut couper court. M. Doumer déclare que ses réformes, que sa taxe sur le revenu qu'il identifie faussement à la politique de progrès, sont acceptées, désirées par la démocratie républicaine ; ce sont les *ralliés* qui les ont ajournées. M. Doumer oublie volontairement qu'il y a eu sur ce point une consultation des Conseils généraux et que le résultat a été écrasant pour lui. C'est la vraie, la meilleure réponse qui ait été faite, par avance, aux projets de l'ex-ministre, qui prend pour la popularité les bravos d'auditeurs qui avaient fini de lire les journaux, au café !

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### Le convent Maçonique et le Ministère

La *Libre Parole* annonce que le convent maçonnique va se réunir de nouveau et tout bonnement traduire le ministère à sa barre, en attendant l'interpellation qui ne manquera pas de se produire à la rentrée des Chambres. « Si, comme le font les francs-maçons quand on touche à l'un des leurs, ajoute la *Libre Parole*, les catholiques, qui sont le nombre, savaient bruyamment protester chaque fois qu'on les malmène, on ne les « embêterait peut-être pas tant. »

vont s'accomplir ?

— Oui, mon père, reprit la jeune fille avec un adorable sourire, je suis heureuse au delà de toute expression, parce que le retour de mon fiancé a chassé le nuage de tristesse qui voilait votre front, calmé les inquiétudes qui déchiraient votre cœur, ramené le sourire sur vos lèvres ; parce qu'avec les pénibles préoccupations que vous causait mon avenir, s'en est allé le mal qui vous minait, a disparu le chagrin qui ébranlait votre santé.

— Petite fit malicieusement M. Mollien, est-ce bien pour cela seulement que tu es heureuse ?

— Si je n'aimais pas M. Savreux, il y en aurait assez pour me le faire aimer.

— Mais tu l'aimes déjà, heureusement.

— Certes oui, mon père, je l'aime, fit la jeune fille d'une voix grave, parce qu'il m'a sauvé la vie, parce que vous l'aimez et que ma mère l'adorait, parce qu'il a beaucoup souffert par notre faute, parce qu'enfin c'est un grand cœur, une âme noble et généreuse et que vous-même m'avez répété bien des fois qu'il me conduirait au bonheur par le chemin du devoir et de la vertu.

— Hélas ! ma chérie, pourquoi ta mère n'est-elle plus là pour partager nos joies.

— Nous viendrons souvent prier sur sa tombe pour la rendre témoin de notre vie heureuse ; si le bonheur n'est pas bavard, il est encore moins oublieux, mon père.

Le coupé eut un cahot brusque et s'arrêta à l'entrée du petit chemin creux qui menait au cimetière. Le valet de pied vint ouvrir la portière, M. Mollien et sa fille descendirent.

Louise prit à brassée les fleurs qui emplissaient la voiture et se dirigea vers le champ de repos, tandis que

### Chez Ménélik

Rome, 23 septembre.

Le cardinal Rampolla a reçu une lettre de Mgr Macario, qui est arrivé le 11 août à Adis-Ababa, après un excellent voyage.

Voici le contenu de cette lettre, qui est datée du 14.

« Ménélik nous a reçus avec tous les honneurs dus à la dignité de l'envoyé du Saint-Siège.

« Une escorte de cent cinquante soldats était venue par son ordre à notre rencontre.

« L'ingénieur suisse M. Ilg, chargé spécialement de nous recevoir, par Sa Majesté, nous a souhaité la bienvenue en son nom.

« Le lendemain, l'empereur nous donnait une audience solennelle. Je me rendis au palais impérial escorté de tout le clergé abyssin.

« L'empereur me reçut, entouré de toute sa cour. En lui remettant mes lettres pontificales je lui ai exposé le but de mon ambassade, à savoir que le Saint-Siège, confiant dans la générosité du petit-fils du roi David, a choisi pour ambassadeur le chef de l'église copte pour écarter de cette mission toute idée politique.

« Au nom des souvenirs les plus doux de la religion, je lui demandai la grâce des prisonniers, ajoutant que les nations chrétiennes espéraient que celui qui avait donné spontanément au Souverain-Pontife des marques de courtoisie à l'occasion de son avènement au trône de Saint-Pierre, ne lui refusera pas la grâce qu'il sollicitait aujourd'hui. »

Ménélik me répondit en ces termes :

« Le pape est notre père à tous ; il a le droit de nous écrire pour nous exprimer ses desirs ; nous nous reverrons encore et nous nous entretiendrons à ce sujet en particulier. »

Mgr Macario ajoute :

« Voici un détail qui peut donner une idée de la délicatesse de l'empereur. Le jour même de notre audience il attachait à notre service, comme cuisinier, le cuisinier chef du général Baratieri.

« Tous les prisonniers que nous avons vus sont bien portants et parlent dans les termes les plus touchants de la bonté avec laquelle ils sont traités par le négus. »

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Les Élections Sénatoriales

Que vont être les élections sénatoriales dans le Lot ? Quelles personnalités vont se trouver en présence ? Si du côté des radicaux la liste est déjà connue, s'il est de notoriété publique que MM. de Verninac et Pauliac vont de nouveau affronter le scrutin avec M. Talou, comme compagnon de lutte ; du côté des républicains modérés un seul nom est mis en avant, celui de l'honorable M. Rey, député de la deuxième circonscription de Cahors. Mais personne ne sait encore si ce candidat se présentera seul devant les électeurs ou s'il formera une liste en opposition avec la liste radicale.

M. Prosper tournait ses chevaux avec les précautions qu'exigeait le mauvais état du chemin.

Tout à coup l'ancien industriel, qui précédait sa fille, et n'était plus qu'à quelques pas de la tombe de sa femme, se recula vivement en proie à une violente agitation, les yeux dilatés par la frayeur, les jambes flageolantes.

Louise courut à lui pour le soutenir.

— Qu'y a-t-il, mon père ? demanda-t-elle avec inquiétude.

— Là, là, regarde, balbutia le vieillard en désignant d'une main que l'émotion faisait trembler la tombe de Mme Mollien.

Moins impressionnable que son père, et ne se rendant pas compte de son effroi, la jeune fille s'avança résolument vers le tombeau de sa mère.

Mais à son tour elle recula, pâle d'horreur, tremblant comme la feuille secouée par le vent, elle venait d'apercevoir le cadavre de Savreux, rigide, glacé, barrant le chemin.

L'espace d'une minute elle chancela, il lui sembla que tout s'abîmait autour d'elle, qu'elle allait mourir.

Sa vaillante nature, pourtant reprit bien vite le dessus, elle n'avait d'ailleurs pas reconnu son fiancé.

Elle s'approcha de nouveau de la tombe et se penchant sur le corps, elle chercha à reconnaître les traits de l'homme qui gisait là sans vie.

Elle se releva presque aussitôt, une lueur d'épouvante et de folie dans le regard. Le sang afflua à ses joues d'ordinaire si pâles et se retira aussi vite, les laissant plus livides qu'auparavant. Sa gorge se contractait violemment, elle ne respirait plus que par soubresauts, elle voulut crier, appeler au secours, mais elle ne put articuler aucun son.

D'aucuns ont prétendu que M. Delpon, conseiller général, serait sur les rangs, représentant, sur la liste modérée, l'arrondissement de Figeac et qu'il resterait à trouver le troisième candidat qui amènerait aux modérés les voix de l'arrondissement de Gourdon.

Une liste ainsi composée aurait, croyons-nous, de sérieuses chances de mettre en échec la liste radicale. La popularité non douteuse de M. Rey, la réputation justifiée qu'il s'est faite dans les campagnes, de travailleur acharné à poursuivre les améliorations possibles dans le sort des ouvriers des champs, en font un candidat redoutable. S'il sait s'adjointre, dans les deux arrondissements de Figeac et de Gourdon, des hommes au passé politique exempt de compromissions, décidés à pratiquer, — non pas seulement dans leurs discours, mais dans leurs actes — « la politique de la main ouverte et non celle du poing fermé », à se faire aimer plutôt qu'à se faire craindre, la représentation radicale a vécu dans le Lot.

Si avec de tels hommes et un ministère modéré les radicaux arrivent, on pourra nettement reprocher au pouvoir central d'avoir faibli et d'avoir abandonné la ligne de conduite dans laquelle M. Barthou s'engagea si crânement lors du discours qu'il prononça après son premier mouvement préfectoral.

### Conseil d'arrondissement de Cahors

Le conseil d'arrondissement de Cahors s'est réuni le lundi 21 septembre, à 10 heures du matin, dans une des salles de la préfecture, sous la présidence de M. Costes, maire de Cahors.

Assistaient à la séance : MM. Costes, Cayla, Cambornac, Combarieu, Couderc, Darnis, Mommayou, Pagès, Veissy-Saint-Roch et Valette.

M. Valette est nommé secrétaire pour la deuxième partie de la session.

M. Dauchez, secrétaire général de la préfecture, qui assiste à la séance, donne communication du résultat des vœux émis à la dernière réunion. Acte est donné de cette communication.

Le répartition de l'impôt est refusé par 6 voix contre 4. A ce sujet s'engage une assez longue discussion.

M. Darnis, se basant sur ce que la répartition des 320.000 francs accordés comme dégrèvement à la propriété foncière non bâtie, a été généralement mal faite, demande au conseil de nommer une commission qui préparerait un travail sur cette importante question.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité et déclare que ce travail sera soumis en temps utile au conseil d'arrondissement, pour pouvoir être présenté le plus tôt possible au conseil général. MM. Darnis, Couderc et Costes sont désignés pour faire partie de cette commission.

Après cette importante question, M. Costes, président, déclare la session close.

### Conseil d'arrondissement de Figeac

Le conseil d'arrondissement de Figeac, s'est réuni lundi 21 septembre, pour la deuxième par-

A la fin, pourtant, les larmes jaillirent de ses yeux en bouillonnant comme l'eau d'une source abondante ; elle eut un cri déchirant :

— Père ! c'est lui, M. Savreux, Paul ! Il se meurt, il est mort !

Oh ! mon Dieu...

Et courant comme une folle vers la porte du cimetière, elle cria à pleine voix :

— Au secours ! au secours !

Aux cris de leur maîtresse le cocher et le valet de pied accoururent en toute hâte, ils trouvèrent M. Mollien abattu comme un grand chêne par l'orage, aux pieds du cadavre dont il baisait les mains et qu'il appelait des plus doux noms.

— Mon fils, gémissait-il avec des sanglots à fendre l'âme, est-ce ainsi que je te retrouve ? Oh ! mon Dieu, ne me l'avez-vous rendu que pour me le reprendre aussitôt ? Non, n'est-ce pas, il vit, il n'est qu'évanoui, vous n'avez pas voulu nous donner de fausses espérances.

Ses yeux vont se rouvrir, il va nous parler, nous faire entendre sa voix.

Et le vieillard embrassant étroitement le corps de l'officier, murmurait tout bas :

— Paul ! mon enfant, mon fils, m'entends-tu ? réponds-moi, je t'en supplie !

En entendant les paroles de son père la jeune fille se reprenait à espérer, elle se demandait si elle était bien éveillée, si elle avait vu réellement, si elle n'était pas hantée par un cauchemar.

Mais, hélas ! l'atroce vision était toujours là sous ses yeux, dans toute son horreur tragique. Et la vue du cadavre rigide de Savreux, de cette tête pâle, mais d'une pâleur exangue, de ces lèvres crispées, de ces

tie de sa session, sous la présidence de M. Pradelle.

Etaient présents : M. Longpuech, conseiller général du canton Est de Figeac, remplaçant M. le sous-préfet en congé.

MM. Pradelle, Bruel, Conort, Roussille, et Dournes.

Absents : MM. Roussély, Marsin, Amouroux et Boyer.

L'assemblée se trouvant ainsi constituée M. Longpuech a déposé sur le bureau le mandement général et les expéditions de l'Etat de sous-répartition de l'arrondissement de Figeac, pour l'année 1897, préparé par les bureaux de la préfecture.

Le conseil, persistant dans sa résolution de ne pas procéder au sous-répartition des contributions directes de l'arrondissement de Figeac, a refusé de signer les états présentés par l'administration.

Sur la proposition de M. Conort, le conseil considérant qu'il y aurait un intérêt majeur à ce que les communications de Montredon, Saint-Félix, Lenthilac et Bagnac fussent reliées directement avec la gare de Capdenac ; que ces diverses communes ont pris des délibérations favorables à cet effet, a émis le vœu que le conseil général veuille bien classer comme chemin de grande communication un chemin qui, partant de la gare de Capdenac, emprunterait le chemin de grande communication de Clayron, remonterait jusqu'au hameau d'Empare, remonterait le ruisseau de Lenthilac jusqu'à la croix de Compeyre et de là se dirigerait sur Bagnac par les chemins vicinaux ordinaires numéros 3 et 6, de Felzins à Bagnac.

Sur la demande de M. Pradelle, le conseil a renouvelé le vœu que le chemin classé de Terron à Lacapelle soit compris dans le programme de 1897.

Aucune autre affaire n'étant soumise aux délibérations de l'assemblée, M. le président a déclaré la session close.

### Belles actions

M. le préfet du Lot a accordé un témoignage officiel de satisfaction, en raison du dévouement dont ils ont fait preuve :

1° A M. Clément Lugan, négociant à Luzech, qui s'est distingué dans un incendie ; 2° à M. François Marty, coiffeur à Saint-Céré, qui a sauvé un enfant en danger de se noyer dans la Bave.

M. le préfet du Lot a en outre accordé des gratifications : 1° Au sieur Antoine Caundzil, charpentier à Luzech, qui s'est distingué dans un incendie ; 2° au sieur Pierre Gleye, cultivateur à Marsenac, commune de Lalbenque, qui a sauvé un enfant en danger de se noyer dans un lac ; 3° au sieur Jean-Paul Lafferrayrie, journalier à Cajaro qui a sauvé un de ses concitoyens en danger de se noyer dans le Lot.

### Inspection générale des finances

Les inspecteurs des finances sont arrivés lundi dernier à Cahors. Ils ont visité de suite la Trésorerie générale.

### A l'Évêché

Les autorités civiles et militaires ont été reçues mercredi à l'Évêché par Mgr Enard. Sa Grandeur a rendu le même jour sa visite aux chefs des diverses administrations.

yeux clos, la rappelait brutalement à la réalité.

Cependant M. Prosper qui d'un seul regard avait reconnu l'officier dont il avait fait la veille un portrait si enthousiaste, s'était penché sur le cadavre, la main sous le vêtement à la place du cœur.

Il se redressa au bout d'une minute, et d'une voix singulièrement émue, presque joyeuse, il s'écria :

— Mademoiselle, son cœur bat ! M. Savreux n'est pas mort, nous le sauverons !

Puis, comme il soulevait le corps de l'officier avec l'aide du valet de chambre, il eut un cri de stupeur :

— Oh ! oh ! fit-il, mais c'est un crime, il faut prévenir la justice. Le capitaine a été frappé lâchement par derrière.

Louise eut un geste farouche.

— Un crime, répéta-t-elle lentement, le regard fixe, comme obsédée d'un soupçon que les paroles du cocher venaient de faire naître en elle.

— Voyez plutôt, mademoiselle, fit M. Prosper en désignant l'affreuse blessure qui déchirait le flanc de Paul et par où son sang s'était échappé.

Louise fut un temps sans répondre, elle leva ses yeux chargés de larmes vers le ciel comme pour y puiser la force et le courage dont elle avait besoin, à cette heure difficile.

— Mon Dieu ! murmura-t-elle, ayez pitié de nous, sauvez-le, je vous en supplie, et aidez-nous à retrouver son meurtrier.

Je le sens, mon cœur me le dit, c'est la main du misérable qui a empoisonné toute sa vie, qui l'a abreuvé de tristesse et d'amertume, qui l'a frappée cette fois encore.

(A suivre.)

**Nominations ecclésiastiques**

Par décision de Monseigneur l'évêque, M. l'abbé *Brondel*, professeur au Petit-Séminaire, est nommé curé d'Uzech-des-Oules, en remplacement de M. l'abbé *Dalet* qui se retire à cause de son âge.

M. l'abbé *Fénautrigues*, vicaire à St-Céré, est nommé curé de St-Laurent-Tours, en remplacement de M. l'abbé *Viguié*, qui devient professeur au collège des Petits-Carmes, à Cahors.

M. l'abbé *Cavarroc*, nouveau prêtre, est nommé vicaire à St-Céré.

**Bibliographie**

Nous annonçons avec plaisir la publication du *Bulletin officiel de la Chambre syndicale des Débitants de Tabac*.

Son programme : La défense de nos intérêts corporatifs, et c'est tout.

Sa devise : « Un pour tous, tous pour un. »

Son but principal : La réglementation officielle par l'Administration, de la redevance à payer aux titulaires.

De politique point.

Un de nos compatriotes, M. Gagnebè, est un des instigateurs de cette feuille.

**Lycée Gambetta**

M. Brunet, professeur d'anglais, nommé récemment professeur dans un lycée de Paris, est maintenu sur sa demande au lycée de Cahors.

**Mouvement d'instituteurs et d'institutrices dans le Lot**

Sont nommées institutrices :

Mmes Cornou, institutrice titulaire à Tauriac, est nommée institutrice titulaire à St-Michel-Loubéjou ; Tourrés, institutrice titulaire à Concorès, est nommée institutrice adjointe, chargée de l'école enfantine de Puy-l'Evêque ; Roudier, institutrice titulaire à St-Hilaire-Bessonies, est nommée institutrice titulaire à Montcabrier ; Pouget, institutrice titulaire à Trespoux, est nommée institutrice titulaire à Beaumat ; Combarieu, institutrice adjointe à Cressensac, est nommée institutrice titulaire à Cressensac.

Mlles Teyssedou, institutrice adjointe titulaire à St-Céré, est nommée institutrice titulaire à Gorses ; Solignac, institutrice titulaire aux Quatre-Routes, est nommée institutrice titulaire à Concorès.

Mmes Monrayssé, institutrice titulaire à Thédirac, est nommée institutrice titulaire aux Quatre-Routes ; Capsal, institutrice adjointe à Montcabrier, est nommée institutrice titulaire à Luziers (Salviac) ; Darnis, institutrice titulaire à Cressensac, est nommée institutrice titulaire à Salviac ; Barrat, institutrice adjointe titulaire à St-Céré, est nommée institutrice adjointe titulaire à Salviac ; Cancès, institutrice titulaire à St-Michel-Loubéjou, est nommée institutrice titulaire à Tauriac ; Contios, institutrice titulaire à Laborie (Prendeignes), est nommée institutrice titulaire à Capdenac ; Pugno, institutrice titulaire à Capdenac, est nommée institutrice titulaire à Laborie (Prendeignes) ; Desprats, directrice de l'école maternelle de Puy-l'Evêque, est nommée institutrice titulaire à Trespoux.

Sont nommés instituteurs :

MM. Lacombe, instituteur titulaire à Labastide-du-Haut-Mont, est nommé instituteur titulaire à Moutet et Bouxal ; Vertut, instituteur titulaire à Moutet et Bouxal, est nommé à Labastide-du-Haut-Mont ; Labarrière, instituteur titulaire à Issepts, est nommé instituteur titulaire à Anglars ; Capis, instituteur adjoint titulaire à Fons, est nommé instituteur titulaire à St-Hilaire-Bessonies ; Mourgues, instituteur titulaire à Douelle, est nommé instituteur titulaire au Boulvé ; Laubat, instituteur titulaire au Boulvé, est nommé instituteur titulaire à Douelle ; Estival, instituteur titulaire à Anglars, est nommé instituteur titulaire à Issepts ; Rouquié, instituteur adjoint titulaire à Puy-l'Evêque, est nommé instituteur adjoint titulaire à Cahors, rue du Lycée ; Martel, instituteur titulaire adjoint à Cahors, rue du Lycée, est nommé instituteur adjoint titulaire à Gramat ; Cazos, instituteur adjoint titulaire à Gramat, est nommé instituteur adjoint titulaire à Martel.

MM. Contios, instituteur adjoint titulaire à Salviac, est nommé instituteur adjoint titulaire au Vigan ; Pouget, instituteur titulaire à Trespoux, est nommé instituteur titulaire à Beaumat ; Bessières, instituteur adjoint titulaire à Martel, est nommé instituteur adjoint titulaire à Concorès ; Vidieu, instituteur titulaire à Beaumat, est nommé instituteur titulaire à St-Martin-Labouval ; Delbos, instituteur titulaire à St-Cernin, est nommé instituteur titulaire à Trespoux ; Mazet, instituteur titulaire à St-Martin-Labouval, est nommé instituteur titulaire à St-Cernin ; Tourrés, instituteur adjoint titulaire à Concorès, est nommé instituteur adjoint titulaire à Puy-l'Evêque ; Socirat, instituteur titulaire à Montgesty, est nommé instituteur titulaire à Uzech ; Pradié, instituteur titulaire à Uzech, est nommé instituteur titulaire à Montgesty.

M. Ségala, délégué dans les fonctions d'instituteur adjoint à l'école primaire supérieure de St-Céré, est nommé instituteur adjoint titulaire à cette même école.

Par arrêté de M. l'inspecteur d'académie, en date du 28 août, sont nommés instituteurs stagiaires :

MM. Rouquié, à Bretenoux ; Bennet, à Terrou, Girard, à Martel ; Martin, à Fons ; Landes, à Salviac ; Proupech, à Vayrac.

Par arrêté de M. l'inspecteur d'académie, en date du 18 septembre, sont nommées institutrices stagiaires :

Mlles Lafon, à Montcuq ; Rougié, à Mauroux ; Lagard, à Mézels ; Devès, à Sarrazac ; Ber, à Thédirac ; Mourassé, à Moussac ; Ménauge, à Cressensac ; Saule, à Laramière ; Célerier, au Roc ; Adhuy, à Saint-Céré ; Coulon, à Cazillac ; Hugonneng, à Lausque, commune de Cuzance ; Mespoulhé, à Saint-Céré ; Mme Vidieu, à Saint-Martin-Labouval.

**La tempête d'hier**

Durant toute la journée d'hier, une violente tempête a sévi sur notre région.

Le vent soufflait avec une violence inouïe, par intermittences, balayant tout sur son passage et renversant tuyaux de cheminée, tordant les dalles et lançant par-dessus les toits tuiles et mollons.

La circulation dans les rues était fort dangereuse. Dans la campagne, les arbres étaient pliés en deux, lorsqu'ils ne cassaient pas. Beaucoup de vignes ont été cassées et les dégâts sont considérables dans les coteaux.

A Cahors, on ne signale pas d'accident de personnes.

Sur les Allées Fénelon, le théâtre Castel a été complètement démoli. Deux superbes maronniers ont été brisés.

**Convocation des Territoriaux**

Il est rappelé aux territoriaux des classes de 1880 et 1881, qu'ils doivent accomplir une période d'instruction en 1896 :

Infanterie. — Du 28 septembre au 11 octobre.

Cavalerie. — Du 12 au 25 octobre.

Artillerie. — Du 28 septembre au 11 octobre, les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> batteries à pied ; 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> sections de parc.

Du 19 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, les 5<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> batteries à pied ; les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> batteries de dépôt ; la 11<sup>e</sup> batterie de sortie ; les 13<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> sections de munitions.

Génie. — Du 28 septembre au 11 octobre, les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> compagnies du 17<sup>e</sup> bataillon territorial du génie.

Du 19 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, les hommes affectés à la compagnie territoriale du dépôt.

Nota. — Les hommes ayant servi dans l'armée de mer doivent également répondre à cette convocation. Les hommes qui ont accompli une période de treize jours en 1892, par devancement d'appel, n'ont pas à rejoindre en 1896. Ces dispositions sont spéciales à la 17<sup>e</sup> région.

**L'uniforme des facteurs**

M. Delpeuch, sous-secrétaire d'Etat au ministère des postes et télégraphes, vient d'adresser aux directeurs de chaque département la circulaire suivante :

« Monsieur le directeur,

» Mon attention a été appelée sur les inconvénients que présente, pour les facteurs locaux, le port de la tunique pendant les grandes chaleurs. On a fait valoir que les communes, sièges de bureaux de postes, ne sont pas toujours agglomérées, qu'un assez grand nombre d'entre elles comportent de nombreux écarts répartis sur un territoire étendu et, par suite, éloignés les uns des autres et du siège même de la commune ; que la tunique est trop lourde et trop chaude, en été, pour des facteurs ayant souvent à effectuer des tournées aussi longues que celles des facteurs ruraux.

» Ces considérations n'étant pas sans valeur, j'ai décidé que les facteurs locaux, attachés des recettes simples de 3<sup>e</sup> classe, pourront faire usage de la blouse pendant l'été, mais sous la réserve que la blouse sera conforme au type adopté pour les facteurs ruraux et qu'ils en feront l'acquisition de leurs propres deniers.

» La même autorisation pourra être accordée aux facteurs de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes ayant une tournée importante en dehors de l'agglomération.

» Vous aurez à statuer sur les demandes qui vous seraient adressées à ce sujet. Je vous prie de porter cette décision à la connaissance des intéressés. »

**Leyme**

Mercredi dernier, un enfant de 3 ans, appartenant au sieur Tauran, de Larségandie, village de Leyme, fut trouvé noyé dans une compe que l'on avait placée au fond de l'escalier pour recueillir les eaux d'une gouttière.

\* \* \*

Le sieur Delduc, de Courbon, commune de Leyme, se rendait dans un bois voisin dans un char attelé de deux vaches avec les trois enfants de son gendre, quand le char se renversa. Le

malheureux vieillard fut projeté contre un châtaignier avec une telle violence qu'il perdit connaissance et expira le lendemain, après d'horribles souffrances. Il était âgé de 75 ans.

**Douelle**

Mardi soir, à 9 heures un quart, une forte explosion a été entendue au pied des Cévennes de Douelle. C'étaient des pêcheurs inconnus qui s'exerçaient à prendre avec une cartouche de dynamite les grosses carpes que l'on observe dans ces parages.

Une enquête est ouverte pour découvrir les auteurs de ce genre de braconnage.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Séjour de l'Empereur de Russie en France**

OCTOBRE 1896

A l'occasion du séjour en France de S. M. l'Empereur de Russie, la Compagnie d'Orléans délivrera des billets d'excursion de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour Paris, au départ de toutes les gares et stations de son réseau qui en sont distantes d'au moins 100 kilomètres.

Ces billets comporteront une réduction de 40 % sur le double des prix des billets simples.

Ils seront délivrés du samedi 3 au jeudi 8 octobre et seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le lundi 12 octobre.

En outre, les billets aller et retour ordinaires de 1<sup>re</sup> classe, émis du 3 au 8 octobre inclus, par les gares situées à 100 kilomètres au moins de Paris, et les billets aller et retour de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes délivrés, pendant la même période, par les gares situées à moins de 100 kilomètres de Paris, seront également valables pour le retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le lundi 12 octobre.

Les billets dont il s'agit pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

A l'occasion des fêtes franco-russes, un train de plaisir à prix très réduits sera mis à la disposition des populations des départements de Tarn-et-Garonne, du Lot et de la Dordogne pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Montauban le dimanche 4 octobre à midi.

Il desservira les stations comprises entre : Fenevrois, Montauban, la Madeleine, Cahors, Fumel, St-Cyprien, Souillac, Noailles inclusivement.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le dimanche 11 octobre à 3 h. 30 soir.

**PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR**

(Timbre-quitance de 0 fr. 10 non compris)  
De Fenevrois, Montauban, la Madeleine, Cahors, Fumel, St-Cyprien, Souillac, Noailles et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points à Paris, 2<sup>e</sup> classe, 37 fr., 3<sup>e</sup> classe, 25 fr.

La compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré, et au plus tard le 3 octobre à 6 heures du soir.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 19 au 26 septembre 1896

**Naissances**

Lapuyade Marie, rue des Pénitents, 4.  
Simonis Louis, à Artis.  
Baissières Louis, rue des Capucins.  
Marcel (naturel), rue Labarre, 56.  
Rouffil Henri, rue Labarre, 45.  
Gaillard Jeanne, rue Feydel, 8.

**Mariages**

Calmette Louis, instituteur suppléant départemental, et Lac Berthe, s. p.

**Décès**

Talet Antoine, propriétaire, 62 ans, à Péchagal.  
Lapuyade Marie, 2 jours, rue des Pénitents, 4.  
Bercegol Fabien, commis des manufactures des tabacs en retraite, 62 ans, place St-Georges, 9.  
Lugol Antoinette, épouse Verdié, 48 ans, rue de la Banque, 3.  
Pouget François, charpentier, 58 ans, rue du Four Ste-Catherine, 3.  
Bennac Gaston, 3 mois, rue Labarre, 55.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME des 24 et 27 Septembre

De 4 à 5 heures

Cahors (Allegro) Kelsen.  
L'Ambassadrice (Ouverture) Auber.  
Estudiantina (Valse) Lacome.  
Les Dragons de Villars (Fantaisie) Maillard.  
Le Rossignol (Polka) X...

L'homme sédentaire doit remplacer par d'autres moyens la sueur que le travail et l'exercice font perdre à l'homme actif et ne jamais rester constipé. Les Pilules Suisses sont un des meilleurs remèdes contre la dyspepsie, la constipation, les maladies de l'estomac et des intestins.

**VITICULTURE**

**Vin blanc de raisin rouge**

Depuis quelques années, la fabrication du vin blanc avec des raisins rouges s'est beaucoup propagée; elle convient tout particulièrement pour l'emploi de certains cépages, dont le vin rouge manque un peu de couleur ou s'éclaircit difficilement, tels que le Portugais bleu, l'Aramon, etc.

Sauf le cas des plants teinturiers, la matière colorante est enfermée dans des cellules spéciales ayant pour siège la partie interne de l'enveloppe du grain; ces cellules résistent au pressurage et ne se désagrègent que par la fermentation, en sorte que si on sépare de suite le moût des enveloppes, il reste à peu près incolore. Pour la fabrication du vin de champagne, on mêle toujours aux raisins blancs une certaine proportion de raisins rouges; on obtient ainsi, dit-on, un vin plus corsé et supportant mieux les changements de saisons.

Mais pour éviter toute coloration, de grandes précautions sont à prendre. Il faut d'abord récolter le raisin aussitôt mur, avant qu'il commence à pourrir, puis le presser sans le fouler, et enfin lui faire subir le débouillage et le mutage.

On ne met sur la plate-forme du pressoir qu'une petite épaisseur de raisins, 50 à 60 centimètres, pour que le jus s'écoule plus vite et reste le moins possible en contact avec le marc. Les pressoirs continus seraient tout indiqués dans ce cas si leur emploi devenait vraiment pratique. Il est bon de ne pas pousser le pressurage à fond, pour mieux éviter l'entraînement de quelques particules colorantes; le marc contenant encore un peu de jus peut toujours être utilisé pour faire de la boisson.

Le moût recueilli sous le pressoir est placé pendant 15 à 18 heures, jusqu'à ce que la fermentation commence, dans une cuve ou un grand tonneau; là, il se débouille, c'est-à-dire que les matières en suspension, pouvant renfermer des éléments colorants, tombent au fond. On la transvase ensuite rapidement dans les futailles à fermentation.

Le mutage consiste à traiter le moût ou le vin par l'acide sulfureux pour en assurer la décoloration d'une façon plus complète. C'est une opération qui demande certaines précautions, car, pratiquée sur le moût, elle peut retarder outre mesure le départ de la fermentation, et sur le vin fait, elle n'est pas toujours complètement efficace.

On fabrique des appareils permettant de faire absorber au jus sucré une proportion plus ou moins forte de gaz sulfureux, mais il vaut tout autant se borner à mécher fortement la cuve ou le tonneau servant au débouillage, en recommençant plusieurs fois et agitant le liquide pendant le remplissage. Après le transvasage, le départ de la fermentation est facilité en plaçant les barriques dans un milieu un peu chaud ou en ajoutant de la levure sélectionnée.

Après trois ou quatre jours de fermentation tumultueuse, quand l'agitation du liquide commence à cesser, on ouille jusque vers la bonde avec du vin du même âge. Au bout d'une quinzaine de jours, tout échappement sensible de gaz doit avoir cessé, on ouille de nouveau, puis on bouche les fûts en n'enfonçant la bonde que légèrement. Le vin continue alors de travailler lentement; il perd toujours un peu d'acide carbonique, il diminue encore sensiblement de volume, aussi doit-on l'ouiller régulièrement une fois par semaine d'abord, puis chaque quinzaine jusqu'à l'entrée de l'hiver.

La première fermentation marche régulièrement quand la température du local est comprise entre 15 et 30°. Quand elle est achevée, une chaleur trop forte peut la faire recommencer, empêcher les lies de tomber; il est utile alors de placer les barriques dans un milieu plus frais; par exemple à la cave.



**CORDIAL** indispensable, le plus économique. Supérieur aux eaux de mélisse et de menthe, goût exquis. Préviend et guérit tous maux de l'Estomac, de la Tête, des Nerfs. Précieux en temps d'Epidémie, Dysenterie, Influenza, Cholérine. — S'emploie pur sur du sucre. Prix 2 fr. le Flacon, et 1 fr. 50 le Flacon pour Cyclistes. Fabrication **CLEMENT & Co**, à Valence (Drôme)

A Cahors, chez **M. J. Filhol**, pharmacien.

**Escompte et Recouvrements**

M. Gabriel BRUEL, de Cajarc, vient de fonder à Cahors, une maison d'Escompte et Recouvrements, 3, rue du Lycée.

Les bureaux de M. BRUEL seront ouverts aux commerçants et industriels à partir du 1<sup>er</sup> août prochain.

**Bibliographie**

Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs l'apparition d'un grand journal illustré, en couleurs, qui est une nouveauté en librairie : *Paris-Moderne*. Les illustrations en sont exclusivement obtenues à l'aide de la photographie instantanée. C'est la première tentative de ce genre qui donne réellement l'aspect de la vie dans les illustrations et qui laisse bien loin les anciens procédés de reproduction. Le *Paris-Moderne* paraît tous les mois, coûte 1 franc, contient 16 pages illustrées et se trouve partout.

**TOUR DU MONDE.** — *Nouveau Journal des voyages et des voyageurs* — Sommaire du N° 38. (19 septembre 1896). — 1° En Asie Mineure. Souvenirs de voyage en Cappadoce par M<sup>me</sup> B. Chantre, avec treize gravures d'après des dessins et photographies. — 2° A travers le Monde : Les rivières du Sud et le Fouta-Dalouj (G. Paroisse). — Un globe-trotter en Transcaspienne à Samarkande, avec six gravures d'après des photographies originales. — Livres et cartes. — 3° Conseils aux voyageurs : Guide pratique pour Madagascar (J.-B.).

Illustrations de : A. Paris, Myrbach, E. Zier. Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

**SAINT-NICOLAS.** — 17<sup>e</sup> année. — Sommaire du 17 septembre 1896 : La fleur qui parle (H. Bezançon). — Le confiseur de Cazan (H. Pravaz). — Le page de Napoléon (E. Dupuis). — Histoire du géant Hock-Bras (G. Ortoli). — Le filleul de Mutte (P. du Chateau). — Une bonne dormeuse (V. Aury). — Un compagnon de bain. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par L. Leloir, Job, A. Gaillard, J. Geoffroy, Ed. Zier, Specht, Guydo, etc. Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

**LE MUSÉE DES FAMILLES** (60<sup>e</sup> année) paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 15 septembre 1896 : Mademoiselle de Fierlys, par F. Dillaye. — Bergeronnettes et Lavandières, par E. Noël. — Une bonne recette, par L. d'Arvezan. — Poinset vengé, par Sixte Delorme. — A travers la Corse, par G. Migeon. — Mouvement scientifique, par G. Brunel. — Causerie de quinzaine, par Eug. Muller. — Le

corbillard, par H. de Bornier. — Nanette, par Art. Dourliac. — La vocation de Gilberte, par A. de Gériolles. — Anecdotes Russes. — Mosaïque.

Illustrations par J. Girardet, A. Beard, C. Boulineau, E. Bayard, O. Gerlach, Gaillard, Rudnicki, etc. et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement, Paris : un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

**LA RÉVOLUTION FRANÇAISE** Constituante Législative, Convention, Directoire, d'après 2000 peintures, gravures, sculptures, estampes, Médailles, objets... du temps, sous la direction de M. Armand Dayot, inspecteur des beaux-arts. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Voici un extrait des 33 planches contenues dans le 22<sup>e</sup> fascicule :

Les soldats de la Révolution : Attaquez franchement à la baïonnette (d'après une lithographie de Raffet). — Type d'incroyable (d'après un dessin de Vernet). — Attroupeement au faubourg St-Antoine le 4 prairial, l'an III de la République. — Massacres dans la forêt Saint-Jean, à Marseille. — Le 13 vendémiaire (d'après une lithographie de Raffet). — Buste du général Bonaparte (d'après un biscuit de Sèvres). — Journée du 13 vendémiaire (combat devant l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré). — Le soldat français (d'après des caricatures allemandes, accompagnées de légendes originales). — Journées des 12 et 13 vendémiaire : Défense de la Convention du côté du Carroussel. — Investissement de la section Le Pelletier par les troupes de la Convention. — Portraits de Kléber et Desaix, exécutés pendant la campagne d'Égypte par le peintre Dutertre, qui faisait partie de l'expédition ; général Dampierre, d'après Bonneville. — Fac-similé d'une lettre d'Augereau. — Suite de pièces satiriques anglaises. — Costumes et types de la République française, par Gillray. — Passage du Rhin par les français. — Exécution de Charette. — Toutes ces images sont accompagnées d'un texte explicatif, etc.

Prix de ce fascicule in-4<sup>o</sup> oblong... 60 c.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 124<sup>e</sup> livraison (19 septembre 1896). — Deux frères, par M<sup>me</sup> P. de Nanteuil. — Le Siège de la Mothe, par Auguste Lepage. — Témérité et timidité, par Augusta Latouche. — Tous jeunes, par A. Verley. — Les tramways aux États-

Unis. — Les méfaits de l'inertie, par Daniel Bellet. — Chaque livraison, 40 cent.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>  
56, RUE JACOB, A PARIS

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

**La Nouvelle Revue**

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE L'ABONNEMENT	12 mois	6 mois	3 mois	
	Paris et Seine	50 <sup>fr</sup>	26 <sup>fr</sup>	14 <sup>fr</sup>
	Départements	56	29	15
Etranger...	62	32	17	

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES** GRAND FORMAT  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT :  
PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
QU'AUCUN AUTRE  
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

**PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE**

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Brevet S. G. D. G.

**Enclume de Famille**

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Écharpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

**DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES**

et à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

**La petite Carte de poche**

**DU LOT**

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné, 1 fr. 50. — 25 centimes en plus par la poste.

**ON DEMANDE**

des AGENTS GÉNÉRAUX ET CANTONAUX pour tenir portefeuille de production genre assurance. Appointements et remises. S'adresser, avec références, à la *Société d'Épargne des retraites*, 16, Place Vendôme, Paris.

**VIN DE VIAL**  
LACTO PHOSPHATE - VIANDE - QUINA  
Aliment physiologique complet  
Anémie — Convalescence  
Pertes des forces — Langueur — Inappétence  
Parfaitement dosé et assimilable, le *Vin phosphaté de Vial* est un stimulant puissant de la nutrition. D'une efficacité certaine, il est le reconstituant général de toutes les affections débilitantes.  
Pharmacie **VIAL**, rue Victor-Hugo, 14, LYON et toutes pharmacies.

**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**  
A pompe directe et air comprimé  
1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE  
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole  
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

**Cave Bordelaise**

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

**M. COMBARIEU, Successeur**

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

**Suprême Pernet**

le meilleur des desserts fins

**IMPUISSANCE** de l'homme, stérilité de la femme. Pilules, effet immédiat sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique : **Spitaëls**, ph. à Lille. Envoi discret. Même pharmacie, Pilules contre les pertes d'urine au lit à tout âge, 5 fr.

25 ANS DE SUCCÈS.  
**MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS**  
Le Redressement & toutes les Opérations relatives à L'ART DENTAIRE.  
**AUDOUARD**  
Chirurgien-Dentiste  
16 Rue du Maréchal Brune  
BRIVE (CORRÈZE)  
NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : LAYTON.

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**PIANOS MUSIQUE & ORGUES**

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,

Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,

Rue Clément-Marot, CAHORS

Peinture

Vitrierie

Faux bois

Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

**Henri SÉGUY**

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

Papiers peints

en

tous genres

Encadrement